

## **FICHE DE POSTE** **TECHNICIEN 3ème GRADE**

### **Intitulé de Poste :**

- Technicien 3ème grade ; diplôme de technicien spécialisé BAC+2 en géomètre topographe.

### **Rattachement Hiérarchique :**

- La division des travaux de l'AREP-DT.

### **Missions principales (A titre non limitatifs) :**

- Participer à l'élaboration des méthodes et des procédures de levés topographiques ;
- Effectuer des levés topographiques (altitude du sol, profondeur, distances, surfaces, angles, ...) ;
- Réaliser l'implantation des bâtiments et ouvrages (routes, autoroutes, voies ferrées, infrastructures souterraines, etc.) ;
- Déterminer des coordonnées géographiques précises à l'aide d'équipement électronique de mesure des distances..... ;
- Analyser la latitude, la longitude et les angles, et effectuer des calculs trigonométriques et d'autres calculs nécessaires au tracé à l'échelle du relief, des courbes de niveau et des superficies ;
- Etablir des dessins, des graphiques et des plans détaillés, ainsi que des notes d'arpentage et des rapports ;
- Contrôler la réalisation par rapport aux dossiers d'exécutions (conformité des blocs)
- Contrôle, validation et suivi des paiements et des engagements.

### **Domaines des compétences requises :**

- La gestion des projets ;
- Lois et réglementations de l'urbanisme
- Règles et normes de santé et de sécurité sur les chantiers de construction
- Règlements liés à la construction
- Techniques d'arpentage et de bornage
- La réglementation des marchés publics ;
- Les clauses techniques relatives aux cahiers des charges des projets ;
- Capable de gérer plusieurs projets à la fois ;
- Maîtrise des logiciels et conception en relation avec le poste ;
- Disponibilité, sociabilité et sens de l'organisation.

### **Condition d'éligibilité :**

- Être titulaire d'un diplôme de technicien spécialisé BAC+2 en géomètre topographe ;
- Avoir une expérience professionnelle de 2 ans au minimum dans le domaine

**Type de recrutement :** Statutaire.

